



179

MEMO227

Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec

6211-12-007

VILLE DE BEAUCEVILLE
CABINET DU MAIRE

Le 18 mars 2003

Mme Anne-Marie Gaulin
BAPE
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bur. 210
Québec
G1R 6A6

Madame,

Veillez trouver ci-joint un document de réflexions qui résumant les préoccupations que nous avons relativement au développement durable de la production porcine au Québec.

Nous espérons que les principes qui y sont énoncés seront considérés dans les conclusions des audiences publiques que vous tenez présentement.

Le soussigné vous remercie de l'attention que vous porterez au contenu du présent envoi,

LE MAIRE


H. MARCEL VEILLEUX

RÉFLEXIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC

Beauceville février 2003.

Le rapport Brundtland définit ainsi le développement durable: " Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs". On pourrait aussi le définir comme suit: "Le fait d'améliorer les conditions d'existence des communautés humaines, tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes".

Nous avons longtemps considéré que l'ingéniosité humaine et la technologie pourraient pallier le manque de ressources et de matières premières et remédier à la production de déchets et à la pollution de l'environnement. Au cours des années, on a réalisé que les systèmes actuels de production et d'utilisation des ressources entraînent des désavantages sociaux et écologiques indésirables.

L'atteinte du développement durable suppose, entre autre, que la quantité de pollution et de déchets ne dépasse pas celle que peut absorber l'environnement. Nous devons donc apprendre à vivre en tenant compte des limites du milieu physique et biologique en tant que pourvoyeur de matières premières et réceptacle des déchets. Si la dégradation actuelle de l'environnement ne menace pas encore notre existence propre, elle peut quand même porter atteinte à la qualité de notre cadre de vie actuel et futur.

La Ville de Beauceville est soucieuse de maintenir l'intégrité de l'environnement Elle considère que les êtres humains ont droit à une vie saine en harmonie avec la nature. Il est nécessaire de créer les conditions permettant d'améliorer leur niveau de vie général. Afin de parvenir à un développement durable, il faut tendre à promouvoir des modes de production de nature à réduire l'agression environnementale en favorisant des technologies plus respectueuses de l'environnement.

La production porcine au Québec représente un défi environnemental de taille. Quoique le gouvernement du Québec ait pris diverses mesures pour diminuer l'impact négatif du surplus de fumier, causé par la surpopulation porcine, il n'en reste pas moins qu'elle cause des désagréments importants sur notre environnement. Notre territoire est touché par l'odeur occasionné par l'épandage de fumier tout près de notre zone d'urbanisation. Même si les producteurs respectent les normes édictées par la réglementation, nos citoyens en ont été grandement affectés. Il est difficile pour nous de vanter les mérites d'un environnement agréable lorsque nous sommes pris à subir cette pollution olfactive.

Notre source d'approvisionnement d'eau potable est à même une rivière qui longe les terres agricoles où il est susceptible qu'un épandage puisse venir la contaminer. On peut s'imaginer facilement l'impact sur toute une population. Même si les producteurs, en situation de surplus, concluent des ententes d'épandage avec d'autres propriétaires de superficies cultivables, il ne faudrait pas que ceux d'une municipalité voisine viennent les décharger sur notre territoire. Nous essayons, en collaboration avec nos producteurs de minimiser l'impact d'une telle pratique. Même le règlement portant sur ces ententes

d'épandage est presque impossible à contrôler, étant donné le nombre important d'individus en cause et des ressources nécessaires au contrôle. Le MAPAQ doit pour sa part procéder à des ajustements de certains de ses programmes afin de mieux intégrer la problématique des surplus de fumier.

De plus nous nous interrogeons sur l'incidence d'une telle pratique sur les ressources en eau douce et sur leur disponibilité. L'approvisionnement suffisant en eau douce de bonne qualité, pour l'ensemble de la population est un objectif important à atteindre, de même que la protection de tous les systèmes qui y sont liés. Nos efforts doivent être axés sur les mesures de prévention et doivent couvrir toutes les étendues d'eau douce interdépendantes, notamment les eaux de surface et les eaux souterraines. Il faut favoriser la concertation de tous les intervenants vers une plus grande responsabilisation de nos actions environnementales.

Nos citoyens ont toutefois des réserves sur le développement de l'industrie porcine dans leur municipalité. Ils craignent les impacts de cette production sur les autres industries locales, notamment le tourisme. De plus, en se rappelant les exemples d'autres régions, on s'interroge sur la capacité naturelle du territoire de supporter les impacts de la production porcine.

Les producteurs de porcs au Québec, doivent être au centre des mesures prises pour les sensibiliser à la conservation des sols et de l'eau, par de la formation et en favorisant

l'accessibilité à des technologies et des méthodes de production plus respectueuse de l'environnement.

Ainsi, en mettant en commun tous nos efforts pour vivre en harmonie avec notre environnement, nous arriverons à le maintenir de façon saine pour qu'il puisse nous procurer de la nourriture, de l'eau potable, de l'air de qualité. Un tel environnement pourra nous procurer des ressources exploitables convenablement et essentielles à la survie de l'économie. Il ne faut pas oublier non plus, que l'économie peut contribuer à protéger l'environnement comme elle peut le détruire.